

La minute gouvernance

Par Marco Baron

12- Selon vous, est-il risqué de faire du bénévolat en tant qu'administrateur?

Pensez-vous que c'est le fun de se faire poursuivre en justice comme bénévole lorsque votre but était d'aider?

Imputabilité!

Quel mot encore trop encore méconnu! L'imputabilité est liée à vos responsabilités en tant qu'administrateur. Vous devez rendre des comptes de plusieurs éléments qu'on appelle la gestion du risque.

Le nombre de bénévoles est en baisse au Canada, même si les besoins sont en hausse. Il y a plusieurs raisons à cette baisse : changements sociaux (comme la venue des réseaux sociaux), modifications aux lois, désengagement, gestion du temps, changements juridiques, problèmes financiers, et les risques.

Il y a des dizaines de risques dont il faut tenir compte et très peu les connaissent.

Voici une liste de quelques risques qui défile vite. (Vous n'avez qu'à faire « pause » sur la vidéo; sinon, veuillez consulter nos publications.)

Avez-vous le goût d'être imputable et conjointement solidaire de plusieurs responsabilités sans que la majorité les connaisse ou ait les compétences pour s'en occuper?



Conclusion

Autant que possible, invitez à votre CA des personnes responsables et qui posent les bonnes questions.

Nous espérons que vous avez une assurance responsabilité et un fonds de réserve, au cas où!

Bon courage et bon bénévolat! Sachez être fort et valeureux!

Marco Baron BAA, formateur et consultant
Remerciements à M. Roméo Malenfant, Ph. D.

www.sainegouvernance.com

© Tous droits réservés



Grâce à l'initiative et à la participation

www.sadccoaticook.ca



Direction et réalisation

www.milimyk.com

